

OFL-L

Tôles à qualité de surface élevée pour bras de levage

Spécification DH-F43-B, édition avril 2016¹

Les tôles destinées à la fabrication de bras de levage pour les engins de chantier (liftarm) et pour d'autres éléments peints visibles répondent à des exigences très élevées en termes de qualité de surface. Dillinger propose pour ces applications la qualité de surface OFL-L.

Désignation et domaine d'application

Cette spécification est valable pour les nuances et qualités d'acier suivantes selon EN 10025 parties 2, 3 et 4 :

- S275J2, S275M/ML, S275N
- S355J2, S355K2, S355M/ML, S355N
- S420M/ML
- S460M/ML

D'autres nuances et qualités peuvent être livrées sur accord préalable.

Les tôles OFL-L sont disponibles dans les dimensions suivantes :

Epaisseur de la tôle (mm)		Largeur maximum (mm)	Longueur maximum (m)
≥ 12	≤ 90	3 000	12

Exemple de commande

Nuance d'acier EN 10025-4 – S420M + DH-F43-B, OFL-L.

Conditions générales techniques de livraison

Sauf accord contraire, les conditions générales techniques de livraison selon EN 10021 s'appliquent.

¹ La version actuelle est disponible sur : <http://www.dillinger.de>.

Tolérances

Sauf accord contraire, les tolérances suivantes s'appliquent :

- Epaisseur selon EN 10029, classe A
- Planéité selon EN 10029, tableau 5, classe S, groupe d'aciers L

Qualité de surface

Imperfections de surface acceptables	
1. Criques, pailles et repliures	Non acceptables
2. Stries, rayures	Le nombre maximal de stries ou rayures acceptable est de 5 par face de tôle, lorsque la profondeur est $\leq 0,2$ mm, la largeur ≤ 5 mm et la longueur ≤ 500 mm
3. Incrustations de calamine	Non acceptables
4. Empreintes isolées	Ce type d'imperfection est toléré, lorsque la surface est ≤ 50 mm ² , la profondeur $\leq 0,7$ mm et la distance entre deux imperfections isolées est ≥ 500 mm
5. Empreintes groupées	Les empreintes groupées sont acceptables, lorsque la surface de chaque empreinte est ≤ 50 mm ² , la profondeur de chaque empreinte est $\leq 0,4$ mm, la surface du groupe d'empreintes est ≤ 400 cm ² et le nombre d'empreinte par groupe est ≤ 6 . La distance minimale autorisée entre deux groupes d'empreintes est de 1 m.
Réparations de la surface	
Les imperfections non acceptables font l'objet d'une réparation. Localement, l'épaisseur restante peut être inférieure à l'épaisseur minimale admissible spécifiée conformément aux conditions de la norme EN 10163-2, classe A. Lors du meulage, un soin particulier est apporté pour l'obtention de transitions douces.	
6. Profondeur de meulage	Profondeur maximale de meulage $\leq 0,7$ mm
7. Imperfections isolées	Des imperfections isolées de profondeur $> 0,7$ mm peuvent, après accord, être réparées par soudage et meulage.

Identification des tôles

Sauf accord contraire, l'identification des tôles est réalisée par marquage fer et comprend au minimum :

- la désignation de l'acier (p. ex. S420M)
- le numéro de coulée
- le numéro de tôle mère et tôle individuelle
- le sigle du producteur
- le sigle de contrôleur autorisé

Stockage et transport

Etant donné que la surface des tôles OFL-L est particulièrement sensible, il est nécessaire de prendre des précautions particulières de protection lors du stockage et du transport des tôles.

Dillinger recommande d'appliquer les mesures ci-dessous lors du stockage :

- Stocker les tôles sur des supports pour les protéger contre l'humidité du sol,
- Séparer les tôles OFL-L par des supports,
- Séparer les tôles OFL-L des autres tôles,
- Stocker les tôles si possible dans une halle,
- Stocker les tôles OFL-L en position légèrement inclinée pour éviter la stagnation d'eau dans le cas d'un stockage à l'extérieur,
- Recouvrir les tôles pour les protéger contre l'humidité.

Pour le transport des tôles OFL-L il est recommandé de commander des wagons / camions bâchés ou au moins de recouvrir les tôles avec des bâches.

Il est à noter que les livraisons en wagons bâchés sont possibles jusqu'à une largeur de tôles de 2 560 mm et en camions bâchés jusqu'à une largeur de tôles de 2 200 mm. La protection des tôles par des bâches est possible sur les wagons jusqu'à une largeur de tôles de 3 090 mm et sur les camions jusqu'à une largeur de tôles de 3 000 mm. La protection des tôles par des bâches ne constitue cependant aucune garantie contre la corrosion en cas d'éventuelles éclaboussures par l'eau.

Remarques générales

Si l'utilisation de cet acier ou son mode de transformation requièrent des exigences particulières qui ne sont pas mentionnées dans cette spécification, celles-ci doivent être convenues et spécifiées avant la commande. Les informations contenues dans cette spécification ont un caractère descriptif. Cette spécification est mise à jour selon les besoins. La version actuelle vous sera envoyée sur demande et est également disponible sur Internet à l'adresse www.dillinger.fr.

Contact

Vos contacts vous seront transmis directement
de notre bureau de coordination à Dilling :

Téléphone : +49 6831 47 2223

Téléfax : +49 6831 47 3350

A ce titre, veuillez consulter notre site internet :

<http://www.dillinger.de/dh/kontakt/weltweit/index.shtml.fr>

AG der Dillinger Hüttenwerke

B.P. 1580

66748 Dillingen/Saar, Allemagne

e-mail : info@dillinger.biz

<http://www.dillinger.de>

Téléphone : +49 6831 47 3461

Téléfax : +49 6831 47 3089